

Les « aléas » du 1% The "Hazards" of the 1% Policy

Serge Fisette et Janet Logan

Numéro 73, automne 2005

Art-Architecture?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/10337ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Le Centre de diffusion 3D

ISSN

0821-9222 (imprimé)

1923-2551 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Fisette, S. & Logan, J. (2005). Les « aléas » du 1% / The "Hazards" of the 1% Policy. *Espace Sculpture*, (73), 6–7.



LES « ALÉAS » DU 1 % THE "HAZARDS" OF THE 1 % POLICY

Serge FISETTE

Les œuvres d'intégration demeurent la propriété des organismes constructeurs à qui revient la responsabilité de veiller à leur conservation et à leur intégrité¹.

Depuis sa création par le gouvernement du Québec en 1961, la « Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics » a permis la réalisation d'environ 2 400 œuvres, lesquelles sont réparties dans toutes les régions de la province. Pour l'édifice de la Grande Bibliothèque, par exemple, inaugurée à Montréal au printemps dernier, ce sont quatre nouvelles œuvres qui ont été ajoutées au corpus, conçues par les artistes Dominique Blain, Roger Gaudreau, Louise Viger et Jean-Pierre Morin. Ce dernier a élaboré une imposante sculpture située près de l'entrée principale, au coin de la rue Berri et du boulevard de Maisonneuve : « Le concept de base qui m'a guidé au cours de l'élaboration de ce projet, précise-t-il, demeure la signification, l'esprit même du lieu que constitue cette Grande Bibliothèque : lieu de savoir, lieu de transmission de connaissances.

Dans un premier temps, j'ai travaillé l'aspect signalétique que doit comporter l'œuvre. Évidemment, l'emplacement proposé et la verticalité du site exigeaient une œuvre qui se déploie en hauteur. Au niveau du métro et de la médiathèque des jeunes s'élèvent quatre prismes en acier qui semblent s'entrouvrir, disposés de façon à laisser

Integrated artworks are the property of the site builders, who are responsible for looking after the work's integrity and preservation.¹

Since 1961, when the Quebec government set up the "Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics," about 2,400 works have been created and installed in all regions of the province. The Grande Bibliothèque, inaugurated in Montréal this past spring, for example, received four new works conceived by artists Dominique Blain, Roger Gaudreau, Louise Viger, and Jean-Pierre Morin. The latter developed an imposing sculpture located near the main entrance, at the corner of Berri and De Maisonneuve: "The basic concept guiding me through the development of this project was the significance of the site, the spirit that is this Grande Bibliothèque: a place of learning, for the transmission of knowledge.

At first, I worked on the descriptive aspect that the work entails. Obviously the proposed place and the verticality of the site required that the work be vertical. At metro level and the children's media centre, four steel prisms rise up and seem to part: they are placed in such a way that light filters through each component. At street level is an element that can suggest, among other things, the idea of an explosion, of sparks suddenly flying out from the underground city." For Roger Gaudreau, the commission was to create two works for the



Dominique LAQUERRE, *Déplacements*, 2002-2003. Aluminium anodisé, peinture et sérigraphie sur aluminium anodisé / Anodized aluminum, paint and silkscreen on anodized aluminum. 240 cm X 1400 cm (approx). Halte routière du Cap-de-Pierre. Photo : Dominique Laquerre.

filtrer la lumière entre chaque élément. Au niveau de la rue se déploie un élément qui peut suggérer, entre autres, l'idée d'éclatement, d'étincelles qui surgissent de la ville souterraine.» Pour Roger Gaudreau, la commande visait à concevoir deux œuvres dans les jardins extérieurs – des jardins « évolutifs » puisqu'ils comporteront en tout une trentaine de lots qui seront aménagés à raison d'un par année à la suite d'un concours d'installation artistique. Son *Jardin punk* notamment – fort humoristique – présente trois pierres affublées de ces *piercings* que l'on trouve habituellement sur différentes parties du corps et qui sont très populaires chez les jeunes fréquentant le quartier.

Parmi d'autres intégrations récentes, notons *Vivre en ce pays* (2003) de Pierre Tessier où deux formes en aluminium s'élèvent devant le CLSC secteur Baie-Comeau, rappelant notamment les sapins environnants et les voiles naviguant sur le fleuve ; *La collection* (2004) de Paryse Martin au Domaine Joly-de-Lotbinière, à Sainte-Croix, composée de quinze pots de fleurs revêtus de mosaïques de verre et répartis le long d'une allée ombragée, les motifs de chacun d'eux faisant référence « à l'histoire du lieu, de la maison, du jardin ou du site ainsi qu'au Québec : feuilles de noyer, motifs de tapisserie ancienne, fleuve Saint-Laurent, fleurs de lys². » Pour la halte routière du Cap-de-Pierre à Saint-Augustin-de-Desmaures, Dominique Laquerre a imaginé un bas-relief donnant à voir cinq disques métalliques et intitulé *Déplacements* (2003). Encore là, l'artiste a eu le souci de privilégier une iconographie « adaptée » au lieu et lui faisant écho, notamment une rose des vents, des extraits de cartes géographiques et une rosace d'église.

Ainsi, malgré une réelle volonté chez bon nombre d'artistes de véritablement chercher à « inscrire » leur œuvre au bâtiment ou au site qui leur est offert ; malgré que les œuvres d'intégration constituent, au fil des ans, un patrimoine culturel inestimable pour la communauté en plus d'être accessible à tous, il arrive parfois que des œuvres dites du 1% connaissent, une fois installées, des sorts passablement malheureux pouvant aller jusqu'à leur destruction par les organismes constructeurs qui, pourtant, ont « la responsabilité de veiller à leur conservation et à leur intégrité ».

Dans le dossier de ce numéro d'*Espace*, nous présentons l'un de ces cas, celui de Joëlle Morosoli dont l'intervention *Jeux d'herbes*, élaborée pour le Centre hospitalier régional de Gatineau, a été « sauvagement » amputée de l'un de ses éléments. Après avoir rappelé les faits et situé le contexte global de l'affaire – entre autres l'incompréhension généralisée du droit d'auteur –, elle relate les divers épisodes – souvent houleux ! – qui lui ont finalement donné « gain de cause » dans ce combat épique de... *David contre Goliath, comme elle le définit elle-même*. Érick Fortin, pour sa part, s'attarde sur quelques aspects de la « Politique d'intégration des arts à l'architecture » et traite de la question du retrait éventuel des œuvres : « Nous devons, finit-il par conclure, sensibiliser non seulement les propriétaires, mais également l'ensemble des usagers à l'intérêt de maintenir un important bassin d'art public. Le retrait d'une de nos œuvres doit soulever une certaine indignation auprès de la population, et non seulement une gêne à peine avouée chez les initiés. » Enfin Danielle Doucet, dans un entretien accordé à Jean-Michel Ross, rappelle la lutte qu'elle a menée pour préserver une murale des magasins d'alimentation Métro dans l'arrondissement Hochelaga-Maisonneuve. ←

←
Paryse MARTIN,
La collection, 2004.
Pierres naturelles,
béton, mosaïques
de verre / Natural
stone, concrete,
glass mosaic.
Domaine Joly-de-
Lotbinière. Photo :
Ivan Binet.

outside gardens – “evolutionary” gardens, because they will consist of thirty plots in all, to be created at the rate of one a year following a contest for their artistic installation. His *Jardin punk* presents – very humorously, one might add – three stones decked out with the piercings one usually finds on various parts of the body and very popular with young people in the neighbourhood.

Some recent integrations of note are Pierre Tessier's *Vivre en ce pays* (2003), in which two aluminium forms rise up in front of the CLSC in the Baie-Comeau area, recalling, in particular, the surrounding fir trees and the navigating sails on the river. Paryse Martin's *La collection* (2004) at Domaine Joly-De-Lotbinière, in Sainte-Croix, is composed of fifteen flower pots covered in glass mosaics spread out along a shaded path. The motifs all make reference to “the history of the place, of the house, of the garden and the site, as well as of Quebec: walnut leaves, old tapestry patterns, the St. Lawrence River, fleur-de-lys.”² For the highway rest stop at Cap-de-Pierre, in Saint-Augustin-de-Desmaures, Dominique Laquerre devised a bas-relief of five metal disks titled *Déplacements* (2003). Here too, the artist was concerned with using an iconography to “fit” the place, making it resonate, namely by presenting the face of a compass, sections of maps, and the rose window of a church.

Despite the genuine willingness of a good number of artists to really try and make their work “become part of” a given building or site, and although the works integrated over the years make up an inestimable cultural heritage that is accessible to everyone, it does sometimes happen that, once installed, the so called 1% works meet a rather unfortunate fate, even going as far as their destruction by the site owner – who nevertheless has “the responsibility of looking after the work's integrity and preservation.”

In this issue of *Espace*, we present one of these cases, that of Joëlle Morosoli, whose *Jeux d'herbes*, created for the Centre hospitalier regional de Gatineau, has had one of its elements “brutally” amputated. After recalling the facts and situating the overall context of the matter – among other things, the widespread lack of understanding about copyright –, she relates the various, often turbulent episodes in which she finally “won the case” in what she calls an epic battle worthy of David and Goliath. Érick Fortin, for his part, dwells on several aspects of the Politique d'intégration des arts à l'architecture and deals with the issue of the possible removal of works. He concludes: “We must sensitize not only the owners but the public in general about the interest in maintaining a significant public art collection. The removal of one of our works should raise public indignation, not just a few complaints from the initiated.” Finally, Jean-Michel Ross interviews Danielle Doucet, who recalls the struggle she faced to preserve a mural from a Metro supermarket in the borough of Hochelaga-Maisonneuve. ←

TRANSLATION BY JANET LOGAN

NOTES

1. *L'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement. Bilan 2002-2004*, Québec, © Gouvernement du Québec, 2005, p. 6.
2. *Ibid.*, p. 92.